

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Crozon recrute sur un emploi permanent un Agent de Surveillance de la Voie Publique à temps complet

Poste à pourvoir au 1^{er} Avril 2025 au plus tard.

Famille de métiers	Sécurité
Emploi	Agent de Surveillance de la voie publique
Grades	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
Rémunération	Statutaire + Régime indemnitaire de la collectivité
Missions	Placé sous l'autorité du chef de service, l'Agent de surveillance de la voie publique est chargé de surveiller, contrôler et faire appliquer la réglementation du stationnement payant, interdit et gênant
Activités du poste	Contrôler l'application de la réglementation du stationnement Informar la population en matière de réglementation sur la voie publique Surveiller les lieux publics Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public Renseigner les usagers Veiller à la sécurité des personnes sur la voie publique <u>Etablir les actes de police administrative</u> Rédiger les comptes rendus d'activités, rapports Faire respecter les arrêtés municipaux Tenir le registre du suivi d'affaires (mains courantes) <u>Assurer un rôle de prévention et de médiation auprès des administrés</u> Accueillir et renseigner les usagers Faire respecter les arrêtés municipaux Dialoguer avec la population (commerçants, administrés...)

Profil recherché

Connaissance des pouvoirs de police du maire et attribution des administrations
Méthodes et principes de surveillance
Notion de médiation
Code de la route
Gestes de premiers secours
Connaissances en informatique indispensables (word – excel)
Connaître la réglementation du stationnement (notamment les spécificités du stationnement payant)
Informar préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
Rédiger des rapports
Capacité à rendre compte aux élus et à son responsable.

Date limite de candidature

1^{er} Mars 2025

Candidatures :

Adresser une lettre de motivation avec CV à Monsieur Le Maire de Crozon – BP 12 – 29160 CROZON Cédex